

Quelque triste que fût notre situation, la crainte d'un plus grand malheur, occasionné par la famine, jettoit la consternation dans le cœur des Citoyens. Nos Chefs, sensibles à nos alarmes, nous ont rassurés aussi-tôt par une sage Ordonnance, en date du 18. portant qu'ils permettent l'introduction de la farine & du biscuit étranger, au moyen du seul droit d'un pour 100, ainsi qu'il est d'usage pour toutes les marchandises au poids qu'on importe de France.

Le 19. Mr. le Général est reparti pour le Fort-Royal, d'où il se rendra tout de suite à la Trinité, au Gros-Morne & dans tous les déplorables quartiers de la Caps-Terre jusqu'au Macouba, pour y ranimer le courage abattu de tous les habitans.

Nous placerons ici le trait généreux du Capitaine Rose de Bourdeaux, qui faisoit sa vente dans le Bourg de la Trinité & dont le Bâtiment vuide avoit été jetté sur la côte. Il ne s'est point prévalu du malheur général : il a vendu sa farine au même prix que la veille, & il en a distribué aux plus misérables une partie payable à son prochain voyage; trop heureux, disoit-il, de pouvoir témoigner par-là l'intérêt sincère qu'il prenoit aux malheurs de la Colonie. Un procédé aussi honête a excité la reconnoissance de tous les habitans du Bourg qui se sont transportés en foule au rivage pour relever le Bâtiment de ce Capitaine, lequel ils ont réussi de remettre à flot sans beaucoup de dommage.

\* Le style de cette relation circonstanciée paroîtra au Lecteur plus poétique qu'historique. Il n'en est pas moins que le désastre arrivé à la *Martinique*, désole cette malheureuse Isle, qu'on y évalué le dommage causé par cet événement  
fatal